

Notes for claiming Australian Pension

Social Security Agreement between Australia and Switzerland

Précisions sur la demande de pension australienne

Convention de Sécurité Sociale entre l'Australie et la Confédération suisse

Pour lire ces directives en français,
reportez-vous à la page 11.

1

When to use this form

Use this form to claim an Australian pension.

For more information

- Call Services Australia, International Services on **+61 3 6222 3455**.
You can call us between 8.00 am and 5.00 pm (Hobart Time), Monday to Friday.
Note: Call charges apply – calls from mobile phones may be charged at a higher rate.
- You can write to us by:

mail at:
**Services Australia
International Services
PO Box 7809
CANBERRA BC ACT 2610
Australia**

fax to:
+61 3 6222 2799

Please include your phone number (including country and area code), so we can quickly respond to your query.

- **Information online** – If you would like further information on Centrelink services and payments, you can go to our website servicesaustralia.gov.au

Please keep these **Notes for claiming Australian pension (PART 1)**, pages 1 to 20, for your future reference.

Forms in your claim pack

In your claim pack, you should have the following forms:

PART 1 *Notes for claiming Australian pension*

This part tells you important information about claiming, your rights and obligations. You should read this information and keep it for future reference.

PART 2 *Claim for Australian pension*

You and your partner (if you have one) must answer ALL questions in the claim form.

Mod(iA) *Income and assets*

You and your partner (if you have one) must answer ALL questions in the Income and assets form.

Important Note: You must return your claim form and **all** supporting documents and lodge them at the same time with your claim form. If you do not return all documents, your claim may not be accepted. The only exceptions will be if you are waiting for medical evidence or statements and other forms from a third party.

Other forms you may need to complete

If you are claiming Disability Support Pension, you will need to complete a ***Work capacity – Customer Information*** form (**AUS142CHF**) and have your doctor complete a ***Treating doctor's report*** form (**AUS109**).

If you do not have these forms, you can download them from servicesaustralia.gov.au/forms, or contact your Swiss Compensation Office in Geneva or Services Australia.

Your partner

Services Australia recognises both same-sex and opposite-sex relationships. This includes relationships registered under Australian state or territory laws or the laws of other countries or regions.

You must answer all questions and provide all requested information about your partner, whether same-sex or opposite-sex, even if your partner has never been to Australia or is not claiming or receiving an Australian pension.

Your partner (if you have one) can also use this claim form if they want to claim an Australian pension. Complete question 2 in PART 2 and ensure that all questions are answered by your partner as well as yourself.

To claim an Australian pension

Call us between 8.00 am and 5.00 pm (Hobart time), Monday to Friday.

Tell us you wish to claim an Australian pension and our staff will provide you with advice on the best way for you to proceed with your claim for an Australian pension.

You can contact us in Australia by telephone, post or fax.

Filling in this form

Please use black or blue pen.

Mark boxes like this with a tick ✓ or ✗.

Where you see a box like this ▶ **Go to 5** skip to the question number shown. You do not need to answer the questions in between.

If you need more space for answers, use a separate sheet.

Returning your form

Check that all required questions are answered and that **all** forms are signed and dated.

Important Note: You must return **all** forms and **all** supporting documents and lodge them together. If you do not return all documents, your claim may not be accepted. The only exceptions will be if you are waiting for medical evidence or statements and other forms from a third party.

You can return forms and any supporting documents:

In person/by post – to the Swiss Compensation Office in Geneva.

The Swiss Compensation Office in Geneva will copy original documents for you and return them to you. The claim forms do not need to be copied. If you do copy the claim forms, please ensure you keep a copy, not the original. The Swiss Compensation Office in Geneva will forward all the information to Services Australia.

Online – submit your documents online (excluding identity documents). For more information about how to access an Online Account or how to lodge documents online, go to servicesaustralia.gov.au/submitdocumentsonline

By post – return your documents by sending them to:

**Services Australia
International Services
PO Box 7809
CANBERRA BC ACT 2610
Australia**

If you send original documents to us, we will make copies and return the original documents to you.

While you can lodge your form direct with us, lodging with the Swiss Compensation Office in Geneva will normally make it easier and faster for you to receive a decision on your claim.

If you need advice call us on **+61 3 6222 3455** between 8.00 am and 5.00 pm (Hobart Time), Monday to Friday.

Australian pension – what you can claim

Requirements

To claim an Australian Age Pension, a period of permanent Australian residence must be proved.

'**Permanent**' means you lived in Australia on a long-term basis, with a permanent residence visa or as an Australian citizen. Holidays in Australia are not included. Holidays or short trips outside Australia while you were living in Australia are included as part of your residence in Australia.

If you have never lived in Australia you cannot be paid an Australian pension.

The amount of pension you get paid will depend on how long you have lived in Australia between the ages of 16 and age pension age.

The amount of pension usually also depends on your (and/or your partner's) income and assets.

You should claim Age Pension if:

- you are over age pension age (please refer to the table below), **AND**
- you have lived in Australia for more than 10 years, **OR**
- the period of time you have lived in Australia and your Swiss Social Insurance periods adds up to more than 10 years.

Pension age and claim lodgement rules

You can lodge your claim for Age Pension up to 13 weeks before you reach age pension age.

A claim lodged more than 13 weeks before you reach age pension age does not meet Australian legislation provisions and another claim will be required.

Age requirements

To be paid Age Pension you must meet the age requirements. You can lodge a claim up to 13 weeks before your qualifying age. See table below.

Date of birth	Qualifying age
On or before 31 December 1953	You meet the age requirements now
1 January 1954 to 30 June 1955	66 years
1 July 1955 to 31 December 1956	66 years 6 months
From 1 January 1957	67 years

You should claim Disability Support Pension if:

- you are aged between 16 and age pension age, **AND**
- you are unable to work because of a disability or are permanently blind, **AND**
- your disability occurred while you were living in Australia, **OR**
- you have lived in Australia for more than 10 years, **OR**
- the period of time you have lived in Australia and your Swiss Social Insurance periods adds up to more than 10 years.

'Work' means any type of work which is over 8 hours per week. This is not limited to your usual occupation.

If you are claiming a Disability Support Pension you may be required to undergo a medical examination. We will advise you if an examination is necessary.

If you are claiming Disability Support Pension, you will need to complete a **Work capacity – Customer Information form (AUS142CHF)** and have your doctor complete a **Treating doctor's report form (AUS109)**.

If you do not have these forms, you can download them from servicesaustralia.gov.au/forms, or contact your Swiss Compensation Office in Geneva or Services Australia.

You should claim Parenting Payment if:

- you are caring for one or more children under 14 years of age who have been to Australia or have been an Australian resident, **AND**
- you are a widow or widower and you're still single, **AND**
- you have lived in Australia for at least 2 years, **OR**
- the period of time you have lived in Australia and your Swiss Social Insurance periods add up to more than 2 years.

You should claim Double Orphan Pension if:

- you care for a young person, **AND**
- the young person became an orphan when an Australian resident.

Information about claiming Australian pension

What you will need

As a customer you may be required to confirm your identity when claiming a payment or service from Services Australia.

If you lodge with the Swiss Compensation Office in Geneva, they will confirm your identity for you.

If you choose to send your claim directly to us, you must confirm your identity by providing **original documents** (not copies) from the approved list below. We will return your original documents to you.

We need you to provide:

- One document to show **either** proof of birth in Australia (e.g. Australian birth certificate) **OR** proof of arrival in Australia (e.g. visa in your passport).

AND

- Other documents listed below which add up to 100 points. This list is not complete, other documents may be accepted.

Note: You cannot use the same document to make up 100 points if you use it for proof of birth in Australia or proof of arrival in Australia.

Australian documents	Points
Passport (current)	70
Citizenship Certificate	70
Birth Certificate	70
Certificate of Evidence of Resident Status	70
Australian Entry Visa	70
Driver's Licence	40
Marriage Certificate	40
Divorce Papers	40
Birth Certificate(s) of any of your child(ren)	40
Education Examination Certificates	40
Bank Card or Statements	40
Mortgage Papers	40
Certificate of Name Change	40
Rates Notices	20
Financial Papers (inc. share or superannuation statements)	10
Taxation Assessment Notice	10

Non-Australian documents	Points
Passport stamped with an entry into Australia	40
Identity Card	20
Other non-Australian documents that match the Australian documents listed above (e.g. marriage certificate, birth certificate, driver's licence etc.)	20

Note: Only a maximum of 3 non-Australian documents (excluding a current passport) can be used.

Confidential use of personal information

Personal information is treated as confidential and can only be released to someone else in special circumstances, where the law requires or where you give permission. If you have concerns about your personal information contact us. We will look into the matter and tell you about your rights to see and amend your information. If you are still not satisfied, you can contact the **Privacy Commissioner at GPO Box 5218, Sydney NSW 2001, AUSTRALIA**.

Your obligations

Australian pension is paid subject to an income and assets test.

Most forms of income will affect the amount of Australian pension that you can be paid. The income test allows you to receive an amount of income before your Australian pension will be affected. You are required to tell us about all of the income that you receive and we will work out how it affects the amount of Australian pension that you can be paid.

The assets test allows you to have a certain level of assets before your Australian pension will be affected. As with income, you are required to tell us of all of your assets and we will tell you how they affect your Australian pension.

Australian pension – income and assets

The income test

How much payment you receive will depend on your circumstances and your (and/or your partner's) income and assets.

We calculate the amount that could be paid to you, and if applicable, to your partner under both the income test and the assets test. The test giving the lower rate of payment is the one used to pay you and/or your partner.

Income includes money received from employment and money deemed to be earned from investments. It also includes money from outside Australia.

You can have income up to certain amounts before your payment is reduced.

Your income may include:

- deemed income from financial assets
- gross income from earnings
- income received to provide care
- net income from business, including farms
- family trust distributions or dividends from private company shares
- income attributable to the controllers of a private trust or private company
- income from rental property
- income from a life interest
- income from boarders and lodgers (other than immediate family)
- superannuation and pensions from countries other than Australia
- income from income stream products, superannuation pensions and annuities.

For more information about income, go to our website servicesaustralia.gov.au/income

The assets test

Most property and items you (and/or your partner) own or have interest in, including those assets held outside Australia, are taken into account when calculating your payment.

The value of your assets is what you would get for them if you sold them at market value.

Generally, any debt owing on an asset is deducted from the value of the asset.

Your assets may include:

- rental properties, farms, second or holiday houses
- cars, caravans, boats or trailers
- home contents and personal effects, including antiques or other collectables
- the market or trade value of all savings and investments, including funeral bonds
- loans you have made to other people, family trusts and companies
- value of most income stream products
- business assets
- interest in a private trust or private company
- superannuation investments held by people over Age Pension age
- licenses, for example fishing or taxi
- surrender value of life insurance policies, and
- any assets given away or sold for less than their market value within the last 5 years.

The following assets are NOT included:

- your principal family home (and up to 2 hectares of privately used surrounding land that is on the same title), and any permanent fixtures such as wall-to-wall carpet and wall heaters
- some income stream products
- cemetery plots and pre-paid funeral expenses
- any property or monies left to you in an estate which you are not yet able to receive, generally for a period up to 12 months
- accommodation bonds paid to an aged care home or on entry to residential aged care
- aids for people with a disability
- monies received from the National Disability Insurance Scheme to provide for the needs of people with a disability
- most compensation or insurance payments for loss or damage to buildings or personal effects
- any life interest, reversionary interest, remainder interest or contingent interest unless it was created by you, your partner or at the time of death of your partner, and
- assets up to a certain limit held in a Special Disability Trust (SDT) for an immediate family member.

These are called exempt assets.

For more information about assets, go to our website servicesaustralia.gov.au/assets

Changes you must tell us about

As soon as you have lodged your claim for Australian pension, you must tell us **within 28 days** if any of these things happen or may happen. You can tell us by writing to us, by telephoning us on **+61 3 6222 3455** or by facsimile on **+61 3 6222 2799**.

- Income**
- if you and/or your partner start to receive a pension from a country, other than Australia, or you are already getting one and it increases e.g. annual reviews
 - if you and/or your partner claim or receive compensation for work related accidents or illnesses
 - if you and/or your partner start work or recommence work, or start any form of profession, trade, business or self employment
 - if you and/or your partner receive a private pension or superannuation pension, or the private pension or superannuation pension you are already getting increases
 - if you and/or your partner start to receive rent, or the rent you are getting increases
 - if you and/or your partner's combined income from any source other than investments increases
 - if you and/or your partner buy or sell any shares or managed investments
 - if you and/or your partner receive any bonus shares.
-
- Assets**
- if you and/or your partner's combined assets other than financial investments increase
 - if you and/or your partner's combined financial investments increase by more than \$A 1,000
 - if you and/or your partner open any new accounts
 - if you and/or your partner give away assets or sell them for less than their value.
-
- Other things you must tell us**
- if you marry; are in or commence a registered or de facto relationship; reconcile with a former partner; start living with someone as their partner
 - if you separate from your partner
 - if you divorce
 - if your partner dies
 - if you and/or your partner move into or out of a nursing home, hostel or retirement village
 - if you and/or your partner or any of your dependent children/students are charged with an offence and are in custody or remanded in a psychiatric institution or in jail
 - if you and/or your partner sell, rent out or dispose of the home you live in
 - if you and/or your partner leave your home for more than 12 months
 - if you change your address you should tell us straight away. If mail is returned to us because you are not at the last address you gave us, your payments may be delayed or stopped
 - if you are paid by direct deposit, you must advise us before you close or change your bank account
 - if you and/or your partner return to Australia, as your rate will probably change from the date you arrive
 - you must also tell us if you and/or your partner leave the country you live in, either permanently or temporarily, as your Australian pension may no longer be payable.

Please keep these *Notes for claiming Australian pension (PART 1)*, pages 1 to 20, for your future reference.

Précisions sur la demande de pension australienne

Convention de Sécurité Sociale entre l'Australie et la Confédération suisse

1

Quand utiliser ce formulaire

Utilisez ce formulaire pour déposer une demande de pension de vieillesse australienne.

Pour de plus amples informations

- Appelez Services Australia, International Services, au **+61 3 6222 3455**.
Vous pouvez nous joindre entre 8h et 17h (heure de Hobart), du lundi au vendredi.
N.B. : Les appels sont facturés. Les appels à partir de Natels peuvent être facturés à un tarif plus élevé.
- Vous pouvez nous écrire par:
courrier postal à l'adresse:
**Services Australia
International Services
PO Box 7809
Canberra BC ACT 2610
Australia**
télécopie au numéro:
+61 3 6222 2799
Veuillez indiquer votre numéro de téléphone (en mentionnant l'indicatif du pays et de la zone), pour nous permettre de répondre rapidement à vos questions.
- **Informations sur Internet** – Si vous désirez obtenir de plus amples précisions sur les services et les paiements de Centrelink, vous pouvez consulter notre site Internet servicesaustralia.gov.au

Veuillez conserver ces *Précisions sur la demande de pension australienne (PARTIE 1)* pages 1 à 20 à toutes fins utiles.

Formulaires inclus dans votre dossier de demande

Les formulaires suivants doivent se trouver dans votre dossier de demande :

PARTIE 1 *Précisions sur la demande de pension australienne*

Cette partie vous donne des informations importantes sur le dépôt de votre demande ainsi que sur vos droits et obligations. Il vous est fortement conseillé de lire ces informations et de les conserver à toutes fins utiles.

PARTIE 2 *Demande de pension australienne*

Vous et votre conjoint(e) (le cas échéant) devez répondre à toutes les questions du formulaire de demande.

Mod(iA) *Revenus et biens*

Vous et votre conjoint(e) (le cas échéant) devez répondre à toutes les questions du formulaire Revenus et biens.

Remarque importante : Vous devez renvoyer votre formulaire de demande et **toutes** les pièces justificatives et les soumettre ensemble. Si vous ne renvoyez pas la totalité des documents, votre demande pourrait être rejetée. La seule exception à cette règle concerne les attestations médicales ou les déclarations et autres formulaires que doivent vous remettre des parties tierces et que vous n'avez pas encore reçus.

Autres formulaires qu'il vous faudra peut-être remplir

Si vous demandez une Pension d'Invalidité, vous devrez remplir le formulaire ***Work capacity – Customer Information (Aptitude au travail – Renseignements client)*** (AUS142CHF), et faire remplir par votre médecin le formulaire ***Treating Doctor's Report – outside Australia (Rapport du médecin traitant)*** (AUS109).

Si vous ne disposez pas de ces formulaires, vous pouvez les télécharger à partir de servicesaustralia.gov.au/forms, ou les obtenir auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève ou de Services Australia.

Votre conjoint(e)

Services Australia reconnaît les unions entre personnes de même sexe et de sexe opposé, qu'il s'agisse d'unions enregistrées selon la législation des États ou Territoires australiens ou celle de tout autre pays ou région.

Vous devez répondre à toutes les questions et fournir tous les renseignements demandés concernant votre conjoint(e), que cette personne soit de même sexe ou de sexe opposé, même si cette personne ne s'est jamais rendue en Australie et n'a pas fait de demande de pension australienne ou n'en bénéficie pas.

Votre conjoint(e) (le cas échéant) peut également utiliser ce formulaire pour faire une demande de pension australienne. Complétez la question 2 de la PARTIE 2 et assurez-vous toutes les questions soient renseignées par votre conjoint(e) et par vous-même.

Comment demander une pension australienne

Appelez-nous entre 8h et 17h (heure de Hobart), du lundi au vendredi.

Expliquez que vous souhaitez faire une demande de pension australienne et un de nos agents vous indiquera la meilleure façon de procéder pour déposer une demande de pension australienne.

Vous pouvez nous contacter en Australie par téléphone, courrier ou fax.

Compléter le formulaire

Veuillez utiliser un stylo noir ou bleu.

Marquez les cases comme celle-ci en les cochant ✓ ou avec une croix ✗.

Lorsque vous voyez une case comme celle-ci ➔ **Passez à la question 5**, passez directement à la question dont le numéro est indiqué. Il n'est pas nécessaire de répondre aux questions intermédiaires.

S'il vous faut plus d'espace pour donner vos réponses, utilisez une feuille de papier libre.

Renvoi de votre demande

Vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions, et signé et daté **tous** les formulaires.

Remarque importante: Vous devez renvoyer **tous** les formulaires et **toutes** les pièces justificatives et les soumettre ensemble. Si vous ne renvoyez pas la totalité des documents, votre demande pourrait être rejetée. La seule exception à cette règle concerne les attestations médicales ou les déclarations et autres formulaires que doivent vous remettre des parties tierces et que vous n'avez pas encore reçus.

Vous pouvez retourner les formulaires et les pièces justificatives éventuelles:

En personne/par la poste – à la Caisse suisse de compensation à Genève.

La Caisse suisse de compensation à Genève fera des copies des originaux puis vous les rendra. Il est inutile de faire des copies des formulaires de demande. Si vous faites des copies des formulaires de demande, veillez à en garder la copie et non l'original. La Caisse suisse de compensation à Genève transmettra toutes les pièces du dossier à Services Australia.

En ligne – soumettez vos documents en ligne (à l'exception des documents attestant de votre identité). Pour plus d'informations sur l'accès à un compte en ligne et le dépôt de documents en ligne, consultez la page servicesaustralia.gov.au/submitdocumentsonline

Par courrier – renvoyez vos documents en les envoyant à l'adresse suivante:

**Services Australia
International Services
PO Box 7809
Canberra BC ACT 2610
Australia**

Si vous nous envoyez des originaux, nous en ferons une copie puis nous vous renverrons ces originaux.

Vous pouvez déposer votre demande directement auprès de nos services, mais le processus de décision est généralement plus simple et plus rapide si vous déposez votre demande auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève.

Si vous avez besoin de conseils,appelez-nous directement au **+61 3 6222 3455** entre 8h et 17h (heure de Hobart), du lundi au vendredi.

Pension australienne – conditions d'obtention

Conditions

Pour déposer une demande de pension de vieillesse australienne, il faut pouvoir prouver une certaine période de résidence permanente en Australie.

‘**Permanente**’ veut dire que vous avez vécu en Australie pendant une longue période avec un visa de résidence permanente ou la citoyenneté australienne. Les vacances en Australie ne comptent pas. Les vacances ou les séjours de courte durée pris hors d’Australie pendant que vous habitez en Australie comptent comme faisant partie de votre période de résidence en Australie.

Si vous n'avez jamais vécu en Australie, vous n'avez droit à aucune pension australienne.

Le montant de votre pension dépendra de la durée de votre résidence en Australie entre l’âge de 16 ans et l’âge requis pour toucher une pension de vieillesse.

En général, le montant de votre pension est aussi calculé en fonction de vos revenus et biens et de ceux de votre conjoint.

Vous pouvez demander une pension de vieillesse si :

- vous avez dépassé l’âge requis pour la pension de vieillesse (voir le tableau ci-dessous), **ET**
- vous avez vécu en Australie pendant plus de 10 ans, **OU**
- le cumul de la période pendant laquelle vous avez vécu en Australie et de la période pendant laquelle vous avez cotisé au système d’assurance sociale suisse totalise plus de 10 ans.

Age requis pour la pension et procédures de dépôt d'une demande de pension

Vous pouvez déposer votre demande de pension vieillesse 13 semaines maximum avant d'avoir atteint l'âge requis.

Une demande déposée plus de 13 semaines avant d’avoir atteint l’âge requis est contraire aux dispositions de la législation australienne et une nouvelle demande sera exigée.

Age requis

Pour toucher la pension de vieillesse, vous devez avoir atteint l’âge minimum. Vous pouvez faire votre demande jusqu’à 13 semaines avant d’avoir atteint l’âge d’ouverture des droits. Voir le tableau ci-dessous.

Date de naissance	Âge d'ouverture des droits
Le 31 décembre 1953 ou avant le 31 décembre 1953	Vous avez atteint l’âge minimum
Entre le 1 janvier 1954 et le 30 juin 1955	66 ans
Entre le 1 juillet 1955 et le 31 décembre 1956	66 ans et 6 mois
Après le 1er janvier 1957	67 ans

Vous pouvez faire une demande de pension d'invalidité si :

- vous avez entre 16 ans et l'âge requis pour la pension de vieillesse, **ET**
- il vous est impossible de travailler en raison d'une invalidité ou d'une cécité permanente, **ET**
- votre invalidité s'est déclarée pendant que vous viviez en Australie, **OU**
- vous avez vécu en Australie pendant plus de 10 ans, **OU**
- le cumul de la période pendant laquelle vous avez vécu en Australie et de la période pendant laquelle vous avez cotisé au système de pension canadien totalise plus de 10 ans.

Par « Travail », on entend tout travail effectué pendant plus de 8 heures par semaine. Cela ne se limite pas à votre profession habituelle.

Si vous déposez une demande de pension d'invalidité, il se peut que vous deviez passer un examen médical. Nous vous aviserez si cet examen est requis.

Si vous demandez une pension d'invalidité, vous devrez remplir le formulaire ***Work capacity – Customer Information (Aptitude au travail – Renseignements client) (AUS142CHF)*** et faire remplir par votre médecin le formulaire ***Treating Doctor's Report – outside Australia (Rapport du médecin traitant) (AUS109)***.

Si vous ne disposez pas de ces formulaires, vous pouvez les télécharger à partir de **servicesaustralia.gov.au/forms**, ou les obtenir auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève ou de Services Australia.

Vous pouvez demander une prestation parentale si:

- vous occupez d'un ou plusieurs enfants de moins de 14 ans qui ont été en Australie ou ont été des résidents australiens, **ET**
- vous êtes veuve ou veuf et toujours célibataire, **ET**
- vous avez vécu en Australie pendant au moins 2 ans, **OU**
- le cumul de la période pendant laquelle vous avez vécu en Australie et de la période pendant laquelle vous avez cotisé au système d'assurance sociale suisse totalise plus de 2 ans.

Vous pouvez demander la pension d'orphelin de père et de mère si:

- vous occupez d'une jeune personne, **ET**
- cette jeune personne était résidente australienne lorsqu'elle est devenue orpheline.

Précisions sur la demande de pension australienne

Pièces justificatives à fournir

Lors du dépôt d'une demande de paiement ou de service auprès de Services Australia, vous devrez peut-être justifier de votre identité.

Si vous déposez votre demande auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève, ils pourront vérifier votre identité.

Si vous décidez de nous envoyer directement votre demande, vous devrez justifier de votre identité en nous **fournissant les originaux** (pas des copies) des documents répertoriés dans la liste officielle suivante. Nous vous renverrons les originaux.

Vous devez nous fournir:

- un document attestant **SOIT** de votre naissance en Australie (par exemple un acte de naissance australien), **SOIT** de votre arrivée en Australie (par ex. visa de votre passeport).

ET

- d'autres documents figurant sur la liste ci-dessous et totalisant 100 points. Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres documents peuvent être acceptés.

Remarque : Pour obtenir les 100 points, vous ne pouvez pas utiliser le même document que vous avez déjà utilisé pour attester de votre naissance ou arrivée en Australie.

Justificatifs australiens	Points
Passeport (en cours de validité)	70
Certificat de nationalité	70
Acte de naissance	70
Attestation de statut de résident	70
Visa d'entrée en Australie	70
Permis de conduire	40
Acte de mariage	40
Acte de divorce	40
Acte(s) de naissance de votre/vos enfant(s)	40
Attestations de scolarité	40
Cartes ou relevés bancaires	40
Documents d'hypothèque	40
Attestation de changement de nom	40
Avis d'impôts locaux	20
Documents financiers (dont relevés de placements ou retraites)	10
Avis d'imposition	10

Justificatifs non-australiens	Points
Passeport avec visa d'entrée en Australie	40
Carte d'identité	20
Autres documents non-australiens qui correspondent aux documents australiens figurant sur la liste ci-dessus (par exemple acte de mariage, acte de naissance, permis de conduire, etc.)	20

N.B. : On pourra utiliser un maximum de 3 documents non-australiens (à l'exclusion d'un passeport valide).

Confidentialité de vos données personnelles

Vos données personnelles sont traitées de manière confidentielle et ne sont communiquées à des tiers qu'à titre exceptionnel, lorsque la loi l'exige ou lorsque vous y consentez. Si vous avez des inquiétudes concernant vos données personnelles, prenez contact avec nous. Nous examinerons votre dossier et vous renseignerons sur vos droits en ce qui concerne la consultation et la modification de vos données. Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez vous adresser au: **Privacy Commissioner, GPO Box 5218, Sydney NSW 2001, AUSTRALIA.**

Vos obligations

Le versement d'une pension australienne est subordonné à une évaluation des revenus et des biens.

La plupart des sources de revenus sont prises en compte lors du calcul du montant qui pourra vous être versé au titre d'une pension de australienne. Il existe un plafond de revenus qui vous autorise à percevoir un certain niveau de revenus sans que cela n'affecte le montant de votre pension australienne. Vous êtes tenu(e) de nous communiquer tous les revenus que vous percevez pour nous permettre de déterminer leur incidence sur le montant de la pension de australienne qui peut vous être versée.

L'évaluation de vos biens vous autorise à disposer d'un patrimoine d'une certaine valeur sans que cela n'affecte le montant de votre pension australienne. Comme c'est le cas pour les revenus, vous êtes tenu(e) de nous informer de tout votre patrimoine pour nous permettre de vous indiquer l'incidence de celui-ci sur votre pension australienne.

Evaluation des revenus

Le montant de la pension que vous recevrez dépendra de votre situation personnelle ainsi que de vos revenus et biens (et/ou ceux votre conjoint(e)).

Nous calculons le montant qui pourrait vous être versé (et à votre conjoint(e) le cas échéant) après une évaluation de vos revenus ainsi qu'une évaluation de vos biens. L'évaluation aboutissant au taux de paiement le plus bas sera utilisée pour vous payer, vous et/ou votre conjoint(e).

Les revenus comprennent les sommes perçues dans le cadre d'un emploi et les sommes considérés comme étant le produit d'investissements. Ils comprennent également tout montant provenant hors de l'Australie.

Vous pouvez percevoir un certain plafond de revenus avant que votre pension ne soit diminuée.

Peuvent faire partie de vos revenus:

- les revenus réputés provenant d'actifs financiers
- les revenus bruts provenant de rémunérations
- les revenus provenant de prestations aux personnes assurant des soins
- les revenus nets provenant d'entreprises, y compris de fermes
- les parts ou dividendes de fiducies familiales provenant d'actions de sociétés privées
- les revenus attribuables aux contrôleurs de fiducies familiales ou de sociétés privées
- les revenus de biens immobiliers locatifs
- les revenus d'intérêts viagers
- les revenus provenant de locataires et pensionnaires (autres que la famille immédiate)
- les retraites et pensions provenant de pays autres que l'Australie
- les revenus provenant de produits d'épargne retraite, de fonds de retraite et de rentes.

Pour plus de renseignements au sujet de l'évaluation des revenus, rendez-vous sur notre site servicesaustralia.gov.au/income

Evaluation des biens

La plupart de l'immobilier et des biens que vous (et/ou votre conjoint(e)) possédez ou sur lesquels vous avez des droits, y compris vos biens hors d'Australie, sont pris en compte pour le calcul de la pension.

Par valeur d'un bien, on entend le montant que vous recevriez si vous vendiez ce bien à sa valeur marchande.

En général, toute dette due sur un bien est déduite de la valeur de ce bien.

Peuvent faire partie de vos biens :

- les propriétés locatives, les fermes, les résidences secondaires
- les voitures, bateaux, caravanes ou remorques
- le contenu de toute propriété et certains effets personnels, y compris antiquités ou pièces de collection
- la valeur marchande ou commerciale de toute épargne ou investissement, y compris les assurances obsèques
- les prêts que vous avez consentis à d'autres personnes, fiducies familiales ou entreprises
- la valeur de la majorité des produits d'épargne retraite
- les actifs commerciaux
- les intérêts dans des entreprises ou des fiducies privées
- les investissements dans des fonds de retraites (superannuation) détenus par des personnes ayant dépassé l'âge ouvrant droit à une pension de vieillesse australienne
- les licences, par exemple de pêche ou de taxi
- la valeur de rachat de polices d'assurance-vie, **et**
- tout bien donné ou vendu en dessous de sa valeur marchande dans les 5 dernières années.

Les biens suivants ne sont PAS inclus :

- votre résidence principale (et tout terrain attenant, d'une superficie maximum de 2 hectares, sur le même titre foncier que celui de l'habitation, et utilisé à fins domestiques) et tout élément immeuble par destination, comme moquette et chauffage
- certains produits d'épargne retraite
- les concessions de cimetière et les frais d'obsèques payés d'avance
- toute propriété ou somme d'argent dont vous venez d'hériter, mais que vous ne pouvez pas encore toucher, en général pour une période de 12 mois maximum
- les cautions payées aux maisons de retraites ou résidences-services seniors
- les aides pour personnes handicapées
- les montants reçus au titre du National Disability Insurance Scheme pour pallier aux besoins des personnes handicapées.
- la plupart des paiements de compensation ou d'assurance en cas de perte ou de dommage à la propriété ou aux effets personnels.
- tout intérêt viager, intérêt réversif, intérêt résiduel ou intérêt conditionnel, sauf si créé par vous-même, votre conjoint(e), ou au moment de la mort de votre conjoint(e), **et**
- certains fonds plafonnés et détenus en fiducie dans un Special Disability Trust (SDT) pour un membre de famille immédiate.

Ce sont ce qu'on appelle des biens exonérés.

Pour plus de renseignements au sujet de l'évaluation des biens, rendez-vous sur notre site servicesaustralia.gov.au/assets

Vous devez nous informer de ces changements

Dès que vous déposez votre demande de pension australienne, vous devez nous avertir **dans les 28 jours** si un des changements ci-dessous se produit ou pourrait se produire. Vous pouvez nous en avertir en nous écrivant, en appelant le **+61 3 6222 3455** ou le 1888 2557 493 (appel gratuit) ou en nous envoyant une télécopie au **+61 3 6222 2799**.

Vos revenus

- si vous et/ou votre conjoint(e) commencez à percevoir une pension dans un autre pays que l'Australie, ou si vous la percevez déjà et qu'elle augmente, par ex. suite à une révision annuelle
 - si vous et/ou votre conjoint(e) sollicitez ou percevez des indemnités pour des accidents ou maladies résultant de votre travail
 - si vous et/ou votre conjoint(e) commencez à travailler ou reprenez le travail, ou commencez n'importe quel type de profession, métier ou travail indépendant
 - si vous et/ou votre conjoint(e) recevez une pension privée ou des revenus d'un régime de retraite, ou si la pension privée ou les revenus d'un régime de retraite que vous recevez déjà augmentent
 - si vous et/ou votre conjoint(e) commencez à percevoir des loyers, ou si les loyers que vous percevez augmentent
 - si le total de vos revenus et de ceux de votre conjoint(e), sauf ceux qui proviennent d'investissements, augmente
 - si vous et/ou votre conjoint(e) achetez ou vendez des actions ou des placements gérés
 - si vous et/ou votre conjoint(e) recevez des actions gratuites.
-

Vos biens

- si le total de vos biens et de ceux de votre conjoint(e), sauf ceux qui proviennent d'investissements financiers, augmente
 - si le total de vos investissements financiers et de ceux de votre conjoint(e) augmente de plus de 1000 \$AUD
 - si vous et/ou votre conjoint(e) ouvrez de nouveaux comptes
 - si vous et/ou votre conjoint(e) faites don de vos biens ou les vendez à un prix au-dessous de leur valeur réelle.
-

Autres précisions que vous devez nous communiquer

- Si vous vous mariez, si vous vivez ou commencez à vivre en partenariat enregistré ou en union libre, si vous vous réconciliez avec un(e) ex-conjoint(e), si vous commencez à vivre en couple avec quelqu'un.
- si vous vous séparez de votre conjoint(e)
- si vous divorcez
- si votre conjoint(e) décède
- si vous et/ou votre conjoint(e) emménagez dans une maison de retraite médicalisée, un foyer ou un village de retraite, ou si vous en déménagez
- si vous et/ou votre conjoint(e) ou un de vos enfants/étudiants à charge êtes inculpé d'un délit et mis en détention provisoire ou enfermé dans un hôpital psychiatrique ou dans une prison
- si vous et/ou votre conjoint(e) vendez, louez ou cédez la maison dans lequel vous vivez
- si vous et/ou votre conjoint(e) quittez votre domicile pour une période de plus de 12 mois
- si vous changez d'adresse, vous devez nous en avertir tout de suite. Si du courrier nous est renvoyé parce que vous n'habitez plus à la dernière adresse que vous nous avez communiquée, le versement de votre pension pourra être différé ou suspendu
- si votre pension est virée directement sur votre compte bancaire, vous devez nous avertir avant de clôturer ou changer votre compte bancaire
- vous devez également nous signaler si vous et/ou votre conjoint(e) rentrez en Australie, car le montant de votre pension sera probablement réévalué à partir de la date de votre arrivée
- vous devez également nous avertir si vous et/ou votre conjoint(e) quittez le pays dans lequel vous vivez, que ce soit de façon permanente ou temporaire, car il est possible que vous n'ayez plus droit à la pension de vieillesse australienne.

Veuillez conserver ces *Précisions sur la demande de pension australienne* (PARTIE 1) pages 1 à 20 à toutes fins utiles.

Demande de pension australienne

Convention de Sécurité Sociale entre l'Australie et la Confédération suisse

OFFICE USE ONLY – Date of receipt at Swiss Compensation Office in Geneva

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION –
Date de la réception de la demande à la Caisse suisse de compensation à Genève

Date stamp
Cachet avec date

2

You / Vous

- 1 If we need to contact you what is your preferred language?
Si nous devons vous contacter, dans quelle langue préférez-vous communiquer ?

1

2

- 2 Do you have a partner?
Avez-vous un(e) conjoint(e) ?

If your partner is now deceased, please fill in 'Your partner' details at questions 6, 7, 8, 9, 10, 15 and 22 ONLY.
Si votre conjoint(e) est décédé(e), veuillez répondre UNIQUEMENT aux questions 6, 7, 8, 9, 10, 15 et 22 sous « Votre conjoint(e) ».

No Go to 5
Non Passez à la 5

Yes Go to next question
Oui Passez à la question suivante

- 3 Is your partner also claiming an Australian pension?
Votre conjoint(e) demande-t-il/elle également une pension australienne ?
No You must still answer all the questions about them.
Non Vous devez quand même répondre à toutes les questions à son sujet.
Yes Go to next question
Oui Passez à la question suivante

- 4 Is your partner using this form or a separate form for a claim or to provide their details?
Votre conjoint(e) utilise-t-il/elle ce formulaire-ci ou un autre formulaire pour une demande ou pour fournir ses informations ?

This form
Ce formulaire-ci
Separate form
Un autre formulaire

Your partner / Votre conjoint(e)

- 1 If your partner is now deceased, please fill in 'Your partner' details at questions 6, 7, 8, 9, 10, 15 and 22 ONLY.
Si votre conjoint(e) est décédé(e), veuillez répondre UNIQUEMENT aux questions 6, 7, 8, 9, 10, 15 et 22 sous « Votre conjoint(e) ».



CLK0AUS140CHF 2310

You / Vous

5 What type of payment do you wish to claim?

Pour quel type de paiement souhaitez-vous déposer une demande ?

- Age Pension
Pension de vieillesse
Disability Support Pension
Pension d'invalidité
Double Orphan Pension
Pension d'orphelin de père et de mère
Parenting Payment
Allocation parentale

6 Your name

Votre nom

Mr Mrs Miss Ms Other
M. Mme Mlle Mme Autre

Family name

Nom de famille

First given name

Premier prénom

Second given name

Deuxième prénom

Your partner / Votre conjoint(e)

5 What type of payment do you wish to claim?

Pour quel type de paiement souhaitez-vous déposer une demande ?

- Age Pension
Pension de vieillesse
Disability Support Pension
Pension d'invalidité
Double Orphan Pension
Pension d'orphelin de père et de mère
Parenting Payment
Allocation parentale
Not claiming at this time
Aucun pour le moment

6 Your name

Votre nom

Mr Mrs Miss Ms Other
M. Mme Mlle Mme Autre

Family name

Nom de famille

First given name

Premier prénom

Second given name

Deuxième prénom

You / Vous

7 Have you ever used or been known by any other name (e.g. name at birth, maiden name, previous married name, Aboriginal or tribal name, alias, adoptive name, foster name)?

Avez-vous déjà utilisé ou porté un autre nom (p. ex. nom de naissance, nom de jeune fille, ancien nom d'époux(se), nom aborigène ou tribal, nom d'emprunt, nom d'adoption, nom d'une famille d'accueil) ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

1 Other name

Autre nom

Type of name (e.g. name at birth)

Type de nom (par ex. nom de naissance)

2 Other name

Autre nom

Type of name (e.g. maiden name)

Type de nom (par ex. nom de jeune fille)

If you have more than 2 other names, attach a separate sheet with details.

Si vous avez plus de 2 autres noms, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

8 Your gender

Votre sexe

Male

Other

Masculin

Autre

Female

Féminin

9 Your date of birth

Votre date de naissance

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

 Attach an original document as proof of your date of birth.

Veuillez fournir l'original d'un document prouvant votre date de naissance.

10 Swiss social security number

Numéro AVS suisse

Your partner / Votre conjoint(e)

7 Have you ever used or been known by any other name (e.g. name at birth, maiden name, previous married name, Aboriginal or tribal name, alias, adoptive name, foster name)?

Avez-vous déjà utilisé ou porté un autre nom (p. ex. nom de naissance, nom de jeune fille, ancien nom d'époux(se), nom aborigène ou tribal, nom d'emprunt, nom d'adoption, nom d'une famille d'accueil) ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

1 Other name

Autre nom

Type of name (e.g. name at birth)

Type de nom (par ex. nom de naissance)

2 Other name

Autre nom

Type of name (e.g. maiden name)

Type de nom (par ex. nom de jeune fille)

If you have more than 2 other names, attach a separate sheet with details.

Si vous avez plus de 2 autres noms, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

8 Your gender

Votre sexe

Male

Other

Masculin

Autre

Female

Féminin

9 Your date of birth

Votre date de naissance

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

 If you are claiming Age Pension, attach an original document as proof of your date of birth.

Si vous faites une demande de pension de vieillesse australienne, veuillez fournir l'original d'un document prouvant votre date de naissance.

10 Swiss social security number

Numéro AVS suisse

You / Vous

11 Your permanent address

Votre adresse permanente

.....
.....
.....
.....
.....

Country
Pays

12 Your postal address (if different to above)

Votre adresse postale (si différente de l'adresse ci-dessus)

.....
.....
.....
.....
.....

Country
Pays

13 Your contact details

Vos coordonnées

It is important that you include the complete number (including country and area codes) as we may need to contact you on these numbers.

If you provide an email address or mobile phone number, you may receive electronic messages (SMS or email) from us. To read the Terms and Conditions, go to our website servicesaustralia.gov.au/em

Il est important que vous nous communiquiez le numéro de téléphone complet (indiquer les indicatifs de pays et de zone) au cas où nous ayons besoin de vous joindre.

Si vous nous communiquez votre adresse électronique ou votre numéro de Natel, il est possible que vous receviez des messages de notre part (SMS ou mails). Nous vous invitons à lire les conditions générales sur notre site servicesaustralia.gov.au/em

Home phone number/ Numéro de téléphone (domicile)

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Mobile phone number

Numéro de téléphone portable (Natel)

Work phone number/ Numéro de téléphone (travail)

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Fax number/ Numéro de fax

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Alternative phone number/ Autre numéro de téléphone

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Email/ Adresse électronique

.....
.....
.....
.....
.....

@

Your partner / Votre conjoint(e)

11 Your permanent address

Votre adresse permanente

.....
.....
.....
.....
.....

Country
Pays

12 Your postal address (if different to above)

Votre adresse postale (si différente de l'adresse ci-dessus)

.....
.....
.....
.....
.....

Country
Pays

13 Your contact details

Vos coordonnées

It is important that you include the complete number (including country and area codes) as we may need to contact you on these numbers.

If you provide an email address or mobile phone number, you may receive electronic messages (SMS or email) from us. To read the Terms and Conditions, go to our website servicesaustralia.gov.au/em

Il est important que vous nous communiquiez le numéro de téléphone complet (indiquer les indicatifs de pays et de zone) au cas où nous ayons besoin de vous joindre.

Si vous nous communiquez votre adresse électronique ou votre numéro de Natel, il est possible que vous receviez des messages de notre part (SMS ou mails). Nous vous invitons à lire les conditions générales sur notre site servicesaustralia.gov.au/em

Home phone number/ Numéro de téléphone (domicile)

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Mobile phone number

Numéro de téléphone portable (Natel)

Work phone number/ Numéro de téléphone (travail)

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Fax number/ Numéro de fax

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Alternative phone number/ Autre numéro de téléphone

Country () Area code ()
Pays Indicatif de zone ()

Email/ Adresse électronique

.....
.....
.....
.....
.....

@

You / Vous

14 Are you currently receiving an Australian pension?

Etes-vous actuellement bénéficiaire d'une pension australienne ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

What payment are you receiving?

Quel paiement percevez-vous ?

Your Centrelink Reference Number (if known)

Votre numéro de référence Centrelink (si connu)

 - - -

Name payments are made in

A quel nom les paiements sont-ils effectués ?

► Go to 16

Passez à la 16

15 Have you claimed or received an Australian pension or benefit in the last 10 years?

Avez-vous demandé ou perçu une pension ou des prestations australiennes au cours des 10 dernières années ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

What payment did you last claim or receive?

Quel est le dernier paiement que vous avez demandé ou perçu ?

Your Centrelink Reference Number (if known)

Votre numéro de référence Centrelink (si connu)

 - - -

Name claim was made in

A quel nom la demande a-t-elle été faite ?

Your partner / Votre conjoint(e)

14 Are you currently receiving an Australian pension?

Etes-vous actuellement bénéficiaire d'une pension australienne ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

What payment are you receiving?

Quel paiement percevez-vous ?

Your Centrelink Reference Number (if known)

Votre numéro de référence Centrelink (si connu)

 - - -

Name payments are made in

A quel nom les paiements sont-ils effectués ?

► Go to 16

Passez à la 16

15 Have you claimed or received an Australian pension or benefit in the last 10 years?

Avez-vous demandé ou perçu une pension ou des prestations australiennes au cours des 10 dernières années ?

No Go to next question

Non Passez à la question suivante

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

What payment did you last claim or receive?

Quel est le dernier paiement que vous avez demandé ou perçu ?

Your Centrelink Reference Number (if known)

Votre numéro de référence Centrelink (si connu)

 - - -

Name claim was made in

A quel nom la demande a-t-elle été faite ?

16 Please read this before answering the question.

Veuillez lire les informations suivantes avant de répondre à la question.

Select **ONE** option below that best describes your current relationship status.

Parmi les options suivantes, veuillez cocher la case de **CELLE** qui décrit le mieux votre situation maritale actuelle.

What is your **CURRENT** relationship status?

Quelle est votre situation maritale **ACTUELLE** ?

Married

Marié(e)

► **Go to 17**

Passez à la 17

Registered relationship

(relationship registered under Australian state or territory laws)

► **Go to 17**

Passez à la 17

Partenariat enregistré

(partenariat enregistré aux termes de la législation des Etats ou Territoires australiens)

Partnered

(living together in a relationship, including de facto)

► **Go to 18**

Passez à la 18

En couple

(vivant en couple, y compris en union libre)

► **Go to 23**

Passez à la 23

Separated

(previously lived with a partner, including in a marriage, registered or de facto relationship)

Séparé(e)

(ayant précédemment vécu en couple, y compris au sein d'un mariage, d'un partenariat enregistré ou d'une union libre)

► **Go to 23**

Passez à la 23

Divorced

Divorcé(e)

► **Go to 22**

Passez à la 22

Widowed

(previously partnered, including in a marriage, registered or de facto relationship)

Veuf/veuve

(précédemment en couple, y compris au sein d'un mariage, d'un partenariat enregistré ou d'une union libre)

Never married or lived with a partner

► **Go to 27**

Jamais marié(e) ou n'ayant jamais vécu avec un(e) conjoint(e)

Passez à la 27

17 What is your date of marriage or relationship registration?

Quelle est la date de votre mariage ou d'enregistrement de votre union ?

If you have **ever been separated**, list the date that you most recently reconciled with your partner.

Si vous avez connu des périodes de séparation, indiquez la date la plus récente à laquelle vous vous êtes réconcilié(e) avec votre conjoint(e).

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

Country where you married
Pays où vous vous êtes mariés

► **Go to 19**
Passez à la 19

18 When did you and your partner start living together as a member of a couple?

Quand votre conjoint(e) et vous avez-vous commencé à vivre ensemble en tant que couple ?

If you have **ever been separated**, list the date that you most recently reconciled with your partner.

Si vous avez connu des périodes de séparation, indiquez la date la plus récente à laquelle vous vous êtes réconcilié(e) avec votre conjoint(e).

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

19 Do you currently live in the same home as your partner?

Habitez-vous actuellement avec votre conjoint(e) ?

No **Go to next question**

Non **Passez à la question suivante**

Yes **Go to 25**

Oui **Passez à la 25**

20 Why are you not living with your partner?

Pourquoi n'habitez-vous pas avec votre conjoint(e) ?

Partner's illness

Maladie du conjoint,
de la conjointe

Your illness

Votre maladie

Partner in prison

Conjoint(e) en prison

Partner's employment

Emploi du/de la conjoint(e)

Other

Give details below
Veuillez fournir des précisions ci-dessous

21 Period not living with your partner
Période de résidence séparée

From Day/Jour / Month/Mois / Year/Année
Depuis / / /

To Day/Jour / Month/Mois / Year/Année
Jusqu'à / / /

OR
OU

Indefinite
Indéfinie

Go to 25
Passez à la 25

22 Please give the following details about your deceased partner.
Veuillez fournir les indications suivantes au sujet de votre conjoint(e) décédé(e).

Date of death
Date du décès du conjoint(e)

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année
/ / /

Country where partner died
Pays où le conjoint est décédé

► Go to 27
Passez à la 27

23 Do you live in the same home as your former partner?
Habitez-vous dans la même maison que votre ancien(ne) conjoint(e) ?

No
Non
Yes
Oui

24 Please give the following details about your former partner.
Veuillez fournir les indications suivantes au sujet de votre ancien(ne) conjoint(e).

Full name
Nom(s) et prénom(s)

Date of birth
Date de naissance

Date relationship ended
Date de la fin de votre union

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année
/ / /

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année
/ / /

Current address (if known)
Adresse actuelle (si connue)

Country
Pays

► Go to 27
Passez à la 27

25 Do you give your partner permission to make enquiries on your behalf with Services Australia?

Donnez-vous à votre conjoint(e) l'autorisation d'effectuer des démarches en votre nom auprès de Services Australia ?

No
Non
Yes
Oui

26 Does your partner give permission for you to make enquiries on their behalf with Services Australia?

Votre conjoint(e) vous autorise-t-il/elle à effectuer des démarches en son nom auprès de Services Australia ?

No
Non
Yes
Oui

27 Do you live with anyone else, other than members of your family?

Habitez-vous avec des personnes qui ne font pas partie de votre famille ?

No
Non
Yes
Oui

28 Do you (and/or your partner):

- own your own home,
- have a life interest in your home, or are you (and/or your partner):
- buying your own home?

Est-ce que vous et/ou votre conjoint(e)

- êtes-vous propriétaires de votre maison ?
- avez-vous l'usufruit à vie de votre maison ?
- êtes-vous en cours de devenir propriétaires de votre propre maison ?

No
Non
Yes
Oui

Dependent children
Enfants à charge

29 Do you (and/or your partner) have any dependent children or students?

Est-ce que vous (et/ou votre conjoint(e)) avez des enfants ou étudiants à charge ?

A dependent child is a young person under age 16 or a full-time student under age 22 who is in your care and has limited income. A young person cannot be dependent if they are not studying full-time or are earning income. To get Parenting Payment you must have a dependent child under the age of 14.

Un enfant à charge est un jeune de moins de 16 ans ou un étudiant à temps complet de moins de 22 ans qui est à votre charge et dispose de ressources limitées. Un jeune ne peut pas être considéré à charge s'il n'étudie pas à temps complet ou s'il perçoit un salaire. Pour bénéficier de l'Allocation parentale vous devez avoir un enfant à charge de moins de 14 ans.

No Go to next question

Non *Passez à la question suivante*

Yes Give details below

Oui Veuillez fournir des précisions ci-dessous

AND

ET



If any child is in full-time study, you should provide a statement from the educational institution confirming their enrolment.
Si un enfant est scolarisé ou étudie à plein temps, veuillez fournir une attestation de l'institution d'enseignement confirmant son inscription.

1 Child's name
Nom de l'enfant

.....

Date of birth

Date de naissance

Day/Jour Month/Mois Year/Année
/ / /

Is the child in full-time study?

L'enfant est-il étudiant à plein temps ?

No Yes

Non *Oui*

Does the child live with you?

L'enfant habite-t-il avec vous ?

No Yes

Non *Oui*

Has the child lived in Australia or been an Australian resident?

L'enfant a-t-il habité en Australie ou été résident australien ?

No Yes

Non *Oui*

29 *Continued Suite*

2 Child's name
Nom de l'enfant

.....

Date of birth

Date de naissance

Day/Jour Month/Mois Year/Année
/ / /

Is the child in full-time study?

L'enfant est-il étudiant à plein temps ?

No Yes

Non *Oui*

Does the child live with you?

L'enfant habite-t-il avec vous ?

No Yes

Non *Oui*

Has the child lived in Australia or been an Australian resident?

L'enfant a-t-il habité en Australie ou été résident australien ?

No Yes

Non *Oui*

3 Child's name
Nom de l'enfant

.....

Date of birth

Date de naissance

Day/Jour Month/Mois Year/Année
/ / /

Is the child in full-time study?

L'enfant est-il étudiant à plein temps ?

No Yes

Non *Oui*

Does the child live with you?

L'enfant habite-t-il avec vous ?

No Yes

Non *Oui*

Has the child lived in Australia or been an Australian resident?

L'enfant a-t-il habité en Australie ou a-t-il été résident australien ?

No Yes

Non *Oui*

If you have more than 3 children, attach a separate sheet with details.

Si vous avez plus de 3 enfants, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

Residence details

Détails de votre domicile

Please read this before answering the following questions.

Veuillez lire les informations suivantes avant de répondre aux questions.



To claim an Australian pension, a period of permanent Australian residence must be proved.

'Permanent' means you lived in Australia on a long-term basis, with a permanent residence visa or as an Australian citizen. Holidays in Australia are not included. Holidays or short trips outside Australia while you were living in Australia are included as part of your residence in Australia.

A list of suitable documents is shown in PART 1 for proof of identity and proof of residence in Australia. If you have no documents to confirm your residence in Australia a benefit may not be granted.

Please attach to your claim certified copies of any documents which verify your residence in Australia.

Pour demander une pension australienne, vous devez apporter la preuve d'une période de résidence permanente en Australie.

L'expression « **résidence Permanente** » signifie que vous avez vécu en Australie pendant une longue durée en tant que détenteur d'un visa de résidence Permanente ou en tant que citoyen australien. Les vacances passées en Australie ne sont pas comprises. Les vacances ou les séjours de courte durée à l'étranger pendant la période où vous viviez en Australie sont compris dans votre période de résidence en Australie.

La liste de documents permettant d'établir la preuve de votre identité et de votre résidence en Australie figure à la PARTIE 1. Si vous ne possédez aucun document permettant de prouver que vous avez résidé en Australie, votre demande pourra être rejetée.

Veuillez nous faire parvenir des copies certifiées de tous les documents qui attestent de votre résidence en Australie avec votre formulaire de demande.

You / Vous

30 What is your country of birth?

Quel est votre pays de naissance ?

31 What are your countries of citizenship or nationality?

Quels sont les pays dont vous détenez la citoyenneté ou la nationalité ?

Australia Date of grant

Australie Date d'obtention

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

Other Please list all other countries where you have citizenship or nationality.

Autre Veuillez indiquer tous les autres pays dont vous détenez la citoyenneté ou la nationalité.

Your partner / Votre conjoint(e)

30 What is your country of birth?

Quel est votre pays de naissance ?

31 What are your countries of citizenship or nationality?

Quels sont les pays dont vous détenez la citoyenneté ou la nationalité ?

Australia Date of grant

Australie Date d'obtention

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

Other Please list all other countries where you have citizenship or nationality.

Autre Veuillez indiquer tous les autres pays dont vous détenez la citoyenneté ou la nationalité.

You / Vous

- 32 Give details of all countries (including Australia) where you have lived since birth.

Indiquez tous les pays (y compris l'Australie) où vous avez vécu depuis votre naissance.

'Lived' means where you or your family made your home or spent a long period of time – it does not include places you visited for a holiday.

Le terme « vécu » signifie que vous ou votre famille avez élu domicile ou passé une longue période en Australie. Les vacances passées en Australie ne comptent pas.

1 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

2 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

3 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

4 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

If you have lived in more than 4 countries, attach a separate sheet with details.

Si vous avez vécu dans plus de 4 pays, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

Your partner / Votre conjoint(e)

- 32 Give details of all countries (including Australia) where you have lived since birth.

Indiquez tous les pays (y compris l'Australie) où vous avez vécu depuis votre naissance.

'Lived' means where you or your family made your home or spent a long period of time – it does not include places you visited for a holiday.

Le terme « vécu » signifie que vous ou votre famille avez élu domicile ou passé une longue période en Australie. Les vacances passées en Australie ne comptent pas.

1 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

2 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

3 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

4 Country Pays

From Du			To Au		
Day/Jour	Month/Mois	Year/Année	Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/	/	/	/

Time worked in the country
Période de travail dans ce pays

Year/Année	Month/Mois
/	/

If you have lived in more than 4 countries, attach a separate sheet with details.

Si vous avez vécu dans plus de 4 pays, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

You / Vous

- 33** For each of the arrivals in, and departures from Australia identified at question 32, please provide the following details.
 Pour chacune de vos arrivées en Australie et pour chacun de vos départs de l'Australie figurant à la question 32, veuillez fournir les précisions ci-dessous.

Be as accurate as possible, even if you can only remember the year you first arrived in Australia.
 Soyez le plus précis possible, même si vous pouvez seulement vous rappeler de l'année de votre première arrivée en Australie.

1	Arrival date Date d'arrivée	Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion
	Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /	[]
Place of arrival Lieu d'arrivée		
[]		
Visa details on arrival Mentions sur le visa à l'arrivée		
Visa sub-class Sous-catégorie du visa		
Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion		
[]		
Departure date Date de départ		
Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /		
Place of departure Lieu de départ		
[]		
2	Arrival date Date d'arrivée	Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion
	Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /	[]
Place of arrival Lieu d'arrivée		
[]		
Visa details on arrival Mentions sur le visa à l'arrivée		
Visa sub-class Sous-catégorie du visa		
Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion		
[]		
Departure date Date de départ		
Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /		
Place of departure Lieu de départ		
[]		

If you require more space, attach a separate sheet with details.
 S'il vous faut plus d'espace, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

Your partner / Votre conjoint(e)

- 33** For each of the arrivals in, and departures from Australia identified at question 32, please provide the following details.
 Pour chacune de vos arrivées en Australie et pour chacun de vos départs de l'Australie figurant à la question 32, veuillez fournir les précisions ci-dessous.

Be as accurate as possible, even if you can only remember the year you first arrived in Australia.
 Soyez le plus précis possible, même si vous pouvez seulement vous rappeler de l'année de votre première arrivée en Australie.

1	Arrival date Date d'arrivée	Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion
	Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /	[]
Place of arrival Lieu d'arrivée		
[]		
Visa details on arrival Mentions sur le visa à l'arrivée		
Visa sub-class Sous-catégorie du visa		
Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion		
[]		
Departure date Date de départ		
Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /		
Place of departure Lieu de départ		
[]		
2	Arrival date Date d'arrivée	Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion
	Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /	[]
Place of arrival Lieu d'arrivée		
[]		
Visa details on arrival Mentions sur le visa à l'arrivée		
Visa sub-class Sous-catégorie du visa		
Name of ship or airline Nom du navire ou de l'avion		
[]		
Departure date Date de départ		
Day/Jour Month/Mois Year/Année / / /		
Place of departure Lieu de départ		
[]		

If you require more space, attach a separate sheet with details.
 S'il vous faut plus d'espace, veuillez fournir des précisions sur une feuille de papier libre.

You / Vous

34

If we are not able to verify your Australian residence we will need to contact people who knew you in Australia. S'il ne nous est pas possible de vérifier votre période de résidence en Australie, nous devrons prendre contact avec des personnes de votre connaissance en Australie.

Give the names, addresses and telephone numbers of 3 people, not related to you, who are currently living in Australia and can confirm your residence in Australia.

Indiquez les noms, adresses et numéros de téléphone de 3 personnes qui ne sont pas des membres de votre famille, qui vivent actuellement en Australie et qui sont en mesure de confirmer votre résidence en Australie.

1 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

2 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

3 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

Your partner / Votre conjoint(e)

34

If we are not able to verify your Australian residence we will need to contact people who knew you in Australia. S'il ne nous est pas possible de vérifier votre période de résidence en Australie, nous devrons prendre contact avec des personnes de votre connaissance en Australie.

Give the names, addresses and telephone numbers of 3 people, not related to you, who are currently living in Australia and can confirm your residence in Australia.

Indiquez les noms, adresses et numéros de téléphone de 3 personnes qui ne sont pas des membres de votre famille, qui vivent actuellement en Australie et qui sont en mesure de confirmer votre résidence en Australie.

1 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

2 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

3 Full name

Nom(s) et prénom(s)

Address/ Adresse

Postcode
Code Postal

Contact phone number

Numéro de téléphone

Area code
Indicatif de zone ()

Please read this before answering the following question.

Veuillez lire ces informations avant de répondre à la question suivante.

Completing this section allows a person to make enquiries ONLY, not to change your personal details or receive payments from Centrelink. If you wish a person to receive payments or change your personal details on your behalf, you will have to complete an **Authorising a person or organisation to enquire or act on your behalf** form (**AUS221**). This form can be downloaded from servicesaustralia.gov.au/forms or contact Services Australia.

En complétant cette partie, vous autorisez un tiers à SEULEMENT obtenir des renseignements, et non pas à modifier vos données personnelles ou à percevoir des paiements de Centrelink. Si vous souhaitez qu'un tiers perçoive des paiements ou modifie vos données personnelles en votre nom, il vous faudra remplir le formulaire **AUS221 (Permission donnée à une personne ou un organisme d'obtenir des renseignements ou d'agir en votre nom)**. Vous pouvez télécharger ce formulaire à partir de servicesaustralia.gov.au/forms ou contactez Services Australia.

You / Vous

36 Do you wish to nominate a person to make enquiries on your behalf with Services Australia?

- You do not have to nominate a person to enquire.
- The person you nominate to enquire on your behalf can be living in Australia.
- You can change this arrangement at any time.

Souhaitez-vous désigner une personne autorisée à effectuer des démarches en votre nom auprès de Services Australia ?

- Vous n'êtes pas obligé(e) de désigner qui que ce soit.
- La personne que vous autorisez à effectuer des démarches en votre nom peut vivre en Australie.
- Vous pouvez modifier cette autorisation à tout moment.

No Go to next question

Non *Passez à la question suivante*

Yes Give details below

Oui *Veuillez fournir des précisions ci-dessous*

Person's full name

Nom(s) et prénom(s) de la personne

Person's date of birth

Date de naissance de la personne

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

Person's relationship to you

Lien entre vous et la personne

Person's address

Adresse de la personne

Country
Pays

Your partner / Votre conjoint(e)

36 Do you wish to nominate a person to make enquiries on your behalf with Services Australia?

- You do not have to nominate a person to enquire.
- The person you nominate to enquire on your behalf can be living in Australia.
- You can change this arrangement at any time.

Souhaitez-vous désigner une personne autorisée à effectuer des démarches en votre nom auprès de Services Australia ?

- Vous n'êtes pas obligé(e) de désigner qui que ce soit.
- La personne que vous autorisez à effectuer des démarches en votre nom peut vivre en Australie.
- Vous pouvez modifier cette autorisation à tout moment.

No Go to next question

Non *Passez à la question suivante*

Yes Give details below

Oui *Veuillez fournir des précisions ci-dessous*

Person's full name

Nom(s) et prénom(s) de la personne

Person's date of birth

Date de naissance de la personne

Day/Jour	Month/Mois	Year/Année
/	/	/

Person's relationship to you

Lien entre vous et la personne

Person's address

Adresse de la personne

Country
Pays

You / Vous

36 Continued

Suite

Person's contact phone number

Numéro de téléphone de la personne

Country () Area code Indicatif de zone ()
Pays () Indicatif de zone ()

Person's fax number

Numéro de fax de la personne

Country () Area code Indicatif de zone ()
Pays () Indicatif de zone ()

Person's email

Adresse de courrier électronique de la personne

@

Person's preferred language when dealing with us

Langue préférée de la personne pour ses contacts avec nous

Period of authorisation

Période d'autorisation

Indefinite Go to next question

Indéfinie *Passez à la question suivante*

Set period Give details below

Période fixée Veuillez fournir des précisions ci-dessous

From

To

Du

Au

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année

Your partner / Votre conjoint(e)

36 Continued

Suite

Person's contact phone number

Numéro de téléphone de la personne

Country () Area code Indicatif de zone ()
Pays () Indicatif de zone ()

Person's fax number

Numéro de fax de la personne

Country () Area code Indicatif de zone ()
Pays () Indicatif de zone ()

Person's email

Adresse de courrier électronique de la personne

@

Person's preferred language when dealing with us

Langue préférée de la personne pour ses contacts avec nous

Period of authorisation

Période d'autorisation

Indefinite Go to next question

Indéfinie *Passez à la question suivante*

Set period Give details below

Période fixée Veuillez fournir des précisions ci-dessous

From

To

Du

Au

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année

Day/Jour / Month/Mois / Year/Année

Other information
Autres précisions

37 Are you (and/or your partner) claiming Age Pension?
Votre conjoint(e) et/ou vous-même, demandez-vous une pension de vieillesse australienne ?

No **Go to 39**

Non **Passez à la 39**

Yes **Go to next question**

Oui **Passez à la question suivante**

38 Please read this before answering the following question.

Veuillez lire ces informations avant de répondre à la question suivante.

Age Pension (blind) may be paid if you are legally blind. For our purposes this means that your visual acuity:

- after correction by suitable lenses, is less than 6/60 on the Snellen Scale in both eyes, OR
- has a field of vision constricted to 10 degrees or less of arc around central fixation in the better eye irrespective of corrected visual acuity (equivalent to 1/100 white test object), OR
- has a combination of visual defects resulting in the same degree of visual impairment as that occurring in the above points.

Age Pension (blind) may be paid at a higher rate than Age Pension, depending on your circumstances.

Vous pouvez avoir droit à une pension de vieillesse (aveugle) si vous êtes également aveugle. A nos fins, cela signifie que:

- après correction avec des verres adéquats, votre acuité visuelle est inférieure à 6/60 sur l'échelle de Snellen pour les deux yeux, OU
- votre champ de vision est limité à un arc de 10 degrés ou moins autour du point de fixation central du meilleur oeil, indépendamment de la correction de l'acuité visuelle (équivalent à 1/100 avec un objet blanc), OU
- vos yeux présentent plusieurs défauts dont l'association entraîne un degré de faiblesse visuelle identique à celle décrite dans les points ci-dessus.

Vous pouvez avoir droit à une pension de vieillesse d'un montant supérieur, au titre de la pension de vieillesse (aveugle), selon votre situation.

Do you (and/or your partner) meet the definition of legal blindness as stated above?

La définition de la cécité légale qui figure ci-dessus s'applique-t-elle à vous (et/ou votre conjoint(e)) ?

No **Go to next question**

Non **Passez à la question suivante**

Yes **Please attach an ophthalmologist report confirming that you (and/or your partner) meet the Australian definition of legal blindness as stated above.**

 Please attach an ophthalmologist report confirming that you (and/or your partner) meet the Australian definition of legal blindness as stated above.

Veuillez joindre le rapport d'un ophtalmologue qui confirme que la définition de la cécité légale qui figure ci-dessus s'applique à vous (et/ou votre conjoint(e)).

39 You (and your partner) need to read this
Vous (et votre conjoint) devez lire ceci

Privacy and your personal information

The privacy and security of your personal information is important to us, and is protected by law. We need to collect this information so we can process and manage your applications and payments, and provide services to you. We only share your information with other parties where you have agreed, or where the law allows or requires it. For more information, go to servicesaustralia.gov.au/privacy

Confidentialité de vos données personnelles

Nous attachons la plus grande importance à la confidentialité et à la sécurité de vos données personnelles, qui sont également protégées par la loi. Nous devons collecter ces données à des fins de traitement et d'administration de vos demandes et allocations et dans le cadre de la prestation de nos services. Nous ne communiquons vos données à d'autres parties que lorsque vous y avez consenti ou lorsque la loi le permet ou l'exige. Pour de plus amples informations, consultez la page servicesaustralia.gov.au/privacy

Statement
Déclaration

40 Statement

I declare that:

- I have read and I understand the '*Your rights*' and '*Your obligations*' sections in PART 1 of this claim.
- the information I have given on this form is correct.

I authorise:

- Centrelink to make enquiries necessary to establish my correct entitlement to pension or allowance.
- Swiss Social Insurance to release any information or evidence in its possession which relates or could relate to my application for pension.

I understand that:

- I must return all supporting documents at the same time as I lodge my claim form. If I do not return all documents, my claim may not be accepted. The only exceptions will be if I am waiting for medical evidence or statements and other forms from a third party.
- giving false or misleading information is a serious offence.

Déclaration

Je déclare que:

- j'ai lu et compris les sections « *Vos droits* » et « *Vos devoirs* » figurant dans la PARTIE 1 de cette demande.
- les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire sont exacts.

J'autorise:

- Centrelink à faire toutes les démarches nécessaires pour déterminer la pension ou allocation à laquelle j'ai droit.
- La Caisse suisse de compensation à fournir toute information ou pièce justificative qu'elle détient et qui concerne ou pourrait concerner ma demande de pension.

Je comprends que:

- je dois déposer toutes les pièces justificatives et mon formulaire de demande ensemble. Si je ne soumets pas la totalité des documents, ma demande pourrait être rejetée. La seule exception à cette règle concerne les attestations médicales ou les déclarations et autres formulaires que doivent me remettre des parties tierces et que je n'ai pas encore reçus.
- le fait de communiquer délibérément des précisions erronées ou trompeuses constitue une infraction grave.

Your signature/Votre signature



Date Day/Jour Month/Mois Year/Année
Date / /

Your partner's signature
Signature du/de la conjoint(e)



Date Day/Jour Month/Mois Year/Année
Date / /

What to do now

Ce que vous devez faire maintenant

1 Keep the *Notes for claiming Australian pension (PART 1)* for your future reference.

2 Returning your form:

Check that all required questions are answered and that **all** forms are signed and dated.

Important Note: You must return **all** forms and **all** supporting documents and lodge them together. If you do not return all documents, your claim may not be accepted. The only exceptions will be if you are waiting for medical evidence or statements and other forms from a third party.

You can return forms and any supporting documents:

In person/by post – to the Swiss Compensation Office in Geneva.

The Swiss Compensation Office in Geneva, they will copy original documents for you and return them to you. The claim forms do not need to be copied. If you do copy the claim forms, please ensure you keep a copy, not the original. The Swiss Compensation Office in Geneva will forward all the information to Services Australia.

Online – submit your documents online (excluding identity documents). For more information about how to access an Online Account or how to lodge documents online, go to servicesaustralia.gov.au/submitdocumentsonline

By post – return your documents by sending them to:

**Services Australia
International Services
PO Box 7809
CANBERRA BC ACT 2610
Australia**

If you send original documents to us, we will make copies and return the original documents to you.

While you can lodge your form direct with us, lodging with the Swiss Compensation Office in Geneva will normally make it easier and faster for you to receive a decision on your claim.

If you need advice call us on **+61 3 6222 3455**.

Conserver la *Précisions sur la demande de pension australienne (PARTIE 1)* pour future référence.

Renvoi de votre demande:

Vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions, et signé et daté **tous** les formulaires.

Remarque importante: Vous devez retourner **tous** les formulaires et **toutes** les pièces justificatives et les soumettre ensemble. Si vous ne renvoyez pas la totalité des documents, votre demande pourrait être rejetée. La seule exception à cette règle concerne les attestations médicales ou les déclarations et autres formulaires que doivent vous remettre des parties tierces et que vous n'avez pas encore reçus.

Vous pouvez soumettre les formulaires et les pièces justificatives :

En personne/par la poste – à la Caisse suisse de compensation à Genève.

La Caisse suisse de compensation à Genève fera des copies des originaux et vous les rendra. Il est inutile de faire des copies des formulaires de demande. Si vous copiez un formulaire de demande, veillez à en garder la photocopie et non l'original. La Caisse suisse de compensation à Genève transmettra toutes les pièces du dossier à Services Australia.

En ligne – soumettez vos documents en ligne (à l'exception des documents attestant de votre identité). Pour plus d'informations sur l'accès à un compte en ligne et le dépôt de documents en ligne, consultez la page servicesaustralia.gov.au/submitdocumentsonline

Par courrier – renvoyez vos documents à l'adresse suivante:

**Services Australia
International Services
PO Box 7809
CANBERRA BC ACT 2610
Australia**

Si vous nous envoyez des originaux, nous en ferons une copie puis nous vous renverrons ces originaux.

Vous pouvez déposer votre demande directement auprès de nos services, mais le processus de décision est généralement plus simple et plus rapide si vous déposez votre demande auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève.

Si vous avez besoin de conseils, appelez-nous au **+61 3 6222 3455**.